



Soyons toutes et tous dans l'action du 20 novembre 2007

La FNME-CGT appelle à l'action le 20 novembre 2007 pour l'amélioration du régime particulier de retraite des IEG, l'amélioration du pouvoir d'achat, des salaires et des pensions, l'emploi.

Régime particulier de retraite

La CGT est opposée à :

- l'allongement de la durée de cotisation ;
- l'indexation des pensions sur les prix ;
- le système de décote/surcote ;
- la remise en cause des bonifications ;
- la mise en place d'une retraite complémentaire par capitalisation.

La CGT propose :

- ⇒ le droit à une retraite à taux plein (75 % du dernier salaire) à 60 ans et à 55 ans pour les salariés soumis à des travaux pénibles et à des sujétions de service ;
- ⇒ la revalorisation des salaires et des niveaux de pension et l'indexation des pensions sur le salaire moyen, de sorte que le niveau des pensions permette de vivre dignement ;
- ⇒ l'égalité des hommes et des femmes devant la retraite ;
- ⇒ la solidarité entre générations ;
- ⇒ débattre avec les salariés pour affiner nos propositions en matière de retraite dans les IEG et connaître leur appréciation sur ce qu'il faut bouger, ce que l'on peut faire bouger ;
- ⇒ définir les formes de mobilisation qui permettent de maintenir l'unité syndicale, de s'inscrire dans la durée, d'être en capacité de peser à tout moment sur le contenu de la négociation et des propositions patronales et gouvernementales ;

⇒ ponctuer le calendrier qui s'ouvre de temps forts d'action permettant de maintenir la pression sur le gouvernement et les entreprises.

Pouvoir d'achat des salariés et des retraités.

Dans l'ensemble des entreprises des IEG, des Mines et du Secteur Energie Atomique, les mêmes politiques salariales donnent les mêmes effets : dégradation du pouvoir d'achat.

Que ce soit par le cadrage gouvernemental ou dans le cadre de la politique salariale, nous assistons aux mêmes conséquences. Le pouvoir d'achat baisse, les entreprises tentent d'en atténuer les effets par des mesures individuelles, mesures catégorielles, avancements au choix, intéressement, participation, et actionnariat.

Les plus touchés par ces stratégies ce sont les jeunes et les retraités qui ont de plus en plus de difficultés pour vivre décemment.

Pourtant, les moyens existent. Les entreprises du secteur de l'énergie, comme d'autres, affichent des profits impressionnants.

Aux salariés, aux retraités, gouvernement et directions demandent qu'ils se serrent la ceinture dans tous les domaines : baisse du niveau de pension avec la réforme des régimes spéciaux, santé avec les franchises médicales, salaires et pensions avec une diète qui dure depuis des années. **TROP C'EST TROP !**

Le secteur de l'énergie restera pour longtemps une source inépuisable de profits financiers.

Les salariés, les retraités et les pensionnés sont légitimes à exiger une meilleure distribution des richesses pour leur salaire et leur pension.

Toutes les catégories de personnels actifs, inactifs et retraités de tous les secteurs que couvre la FNME-CGT, ont subi des pertes de pouvoir d'achat

LA FNME EXIGE L'OUVERTURE IMMEDIATE ET SANS PREALABLE D'UNE NEGOCIATION SALARIALE POUR LIBERER DU POUVOIR D'ACHAT A LA BRANCHE IEG, DANS LES ENTREPRISES DU SEA, ET POUR LES MINEURS.

EMPLOI

Les filières énergétiques n'apportent pas une contribution satisfaisante à la politique de l'emploi, mais, au contraire, accentuent les phénomènes de sous-traitance associés à une précarité accrue de l'emploi.

Face au phénomène de vieillissement, la filière nucléaire a réellement besoin de prendre des décisions en matière de transfert et de renouvellement des compétences, tant dans le domaine de la recherche, de l'ingénierie que de l'exploitation.

Cela suppose d'anticiper des milliers de recrutements.

L'efficacité et la capacité technologiques du secteur nucléaire doivent être mises à profit pour mettre en œuvre dans toutes les entreprises concernées des mesures urgentes de recrutement et de promotions internes pour préparer l'avenir.

Les restructurations internes dans les entreprises énergétiques, et la recherche accrue de productivité ont créé de véritables hémorragies dans l'effectif « statutaire » au détriment de la sous-traitance et de l'intérim. A titre d'exemple, EDF et GDF ont supprimé plus de 2 000 emplois par an depuis 2002.

Cette politique délibérée fragilise les régimes sociaux (maladie, mutuelle, retraite) et le périmètre d'adaptation du Statut National se rétrécit alors que la croissance en matière énergétique devrait produire des effets inverses.

La CGT réaffirme l'extrême urgence de la mise en service d'une véritable politique de l'emploi basée sur le renouvellement des compétences (40 % de salariés à EDF-GDF vont quitter l'entreprise d'ici à 2015) en utilisant les leviers de la formation professionnelle et en imposant une nouvelle dynamique de recrutement externe.

Les garanties collectives doivent être renforcées sur les conditions de mobilité des salariés, sur la reconnaissance des qualifications et de l'expérience acquise, cela va de pair avec une vraie dynamique de l'emploi et une amélioration des conditions de travail.

La FNME-CGT appelle à faire du 20 novembre un nouveau temps fort d'actions, ce sera l'occasion de faire le lien avec toutes les professions sur les retraites, l'augmentation des salaires et l'emploi, conditions indispensables pour garantir le financement des retraites pour tous sur le long terme.

Montreuil, le 16 novembre 2007